

**Bureau du 25 octobre 2004**

**Décision n° B-2004-2594**

commune (s) : Décines Charpieu

objet : **Acquisition d'un terrain situé 79, avenue Franklin Roosevelt et appartenant à la copropriété du groupe immobilier 79, avenue Franklin Roosevelt**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 13 octobre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir un immeuble, cédé libre de toute location ou occupation, situé 79, avenue Franklin Roosevelt, appartenant à la copropriété du groupe immobilier 79, avenue Franklin Roosevelt, représentée par madame Alleysson de la régie générale de Lyon et nécessaire à la réalisation de la voie nouvelle n° 38.

Il s'agit de deux parcelles de terrain nu, d'une superficie totale de 520 mètres carrés, dépendant des parcelles cadastrées sous les numéros 198 et 200 de la section CK.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, la Communauté urbaine achèterait ce bien au prix de 15 856 €, admis par les services fiscaux.

Par ailleurs, la Communauté urbaine s'engage à faire procéder, à ses frais, aux travaux suivants :

- un portillon pour les piétons sur l'avenue Franklin Roosevelt, avec raccord de clôture grillagée,
- deux portails électriques coulissant de 8 et 12 mètres, sur le boulevard Delessert avec arrivée de l'électricité,
- une clôture grillagée d'une hauteur de 2 mètres, élevée sur un muret de soutènement en béton de 0,40 mètre de hauteur.

Le coût de ces travaux est estimé à 155 000 € ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis, relatif à l'acquisition d'un terrain situé 79, avenue Franklin Roosevelt à Décines Charpieu et appartenant à la copropriété du groupe immobilier 79, avenue Franklin Roosevelt.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 893 le 24 novembre 2003 pour un montant de 3 822 231 €.

**4° - Le montant** à payer en 2005 sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 100 - fonction 90, à hauteur de 15 856 € pour l'acquisition et de 1 000 € pour les frais d'actes notariés et de 155 000 € - compte 615 238 - fonction 90 pour les travaux.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,